L'HÉMISPHÈRE,

Journal Littéraire et Politique.

NO. XXXV. PHILADELPHIE, 29 SEPTEMBRE, 1810. VOL. II.

TEL EST L'EFFET DE LA VÉRITÉ, ON LA REPOUSSE; MAIS EN LA REPOUSSANT ON LA VOIT, ET ELLE PÉNÈTRE.

OUVRAGE NOUVEAU.

NOTICES

SUR L'INTÉRIEUR DE LA FRANCE

[CONTINUATION.]

Mais Bonaparte en tournée ne fait-il aucun bien dans les endroits où il passe ? Ces récits des travaux auxquels il s'adonne, sont-ils tous des fictions ?—Tout comme quand il séjourne à Paris, Bonaparte déploye dans ses voyages une prodigieuse activité. Hors des audiences qu'il donne aux autorités locales, il travaille avec des conseillers d'état, ou avec les ministres. Il prend peu de repos ; souvent il fait appeler au milieu de la nuit le ministre des relations extérieures, ou de la guerre. A trois heures du matin, il se fait lire un rapport, ou il dicte les idées pour une piece officielle. On cite dans les gazettes cette infatigable application, on a raison, car elle passe les forces ordinaires d'un homme ; mais chaque ville où elle se développe, en induit qu'elle a ses intérêts locaux pour objet, et elle a tort. Il serait peu politique à Bonaparte de ne s'en point occuper. Mais ils forment la moindre partie de sa sollicitude et de ses soins. Les décrets concernant les objets locaux, paraissent rarement pendant le séjour de Bonaparte sur les lieux ; souvent on n'y laisse que des promesses, et la gazette se console de suppositions. Bonaparte étant, lors de son voyage au couronnement en Italie, en 1806, à Turin, le journal de cette ville du 20 Août disait : " L'Empereur a " travaillé hier toute la journée avec " ses ministres. Aujourd'hui à 4 " heures du matin il a fait appeler " l'administrateur général, M. Me- " nou, et dans un travail qui a rem- " pli la matinée toute entiere, il s'est " sans doute occupée de nos inté- " rêts qui lui sont toujours présens, " même lorsqu'il est loin de nous." Le mot *sans doute* était significatif. Quelque tems après, parut le décret, fixant le cérémonial à observer dans le nouveau royaume d'Italie, ce décret, statuant que le vice-roi se tiendra découvert en présence du portrait de Bonaparte, placé sous le dais du trône. On ne s'est point aperçu que des décrets eussent été rendus relativement aux intérêts du pays, à moins qu'on ne veuille nommer ainsi les intérêts d'un nouveau trône, élevé par Bonaparte. Mais on s'est aperçu que les travaux ordinaires qui auraient été faits à Paris, Bonaparte y étant, se faisaient dans le Piémont et dans la Lombardie, pendant que Bonaparte y voyageait.

C'est ainsi que du château de Stu-

pinigi près Turin, Bonaparte rendit à la même époque un décret confirmatif d'une décision du conseil d'état, concernant la responsabilité des communes de France, pour des délits commis dans leur sein: qu'il rendit onze brévets d'invention pour autant d'artistes français : un long réglement sur la comptabilité des receveurs des hôpitaux et établissemens de charité. A Milan il fit paraître un grand nombre de décrets, étrangers au pays et sur des objets disparates, tel que celui contenant un nouveau tarif des chevaux de poste en France : un grand nombre pour acceptations de legs et donations faits à des hospices de différens départemens, comme du Puy-du-Dôme, des Bouches du Rhône, du Nord, du Calvados, de la Somme: puis un décret pour la nomination d'un habitant de la Sarre pour auditeur au conseil d'état; l'établissement d'une école d'arts et métiers à Treves ; un autre, portant fixation de nouveaux droits sur la bierre rouge : enfin il y parut encore une longue suite d'autres décrets. Tous ces décrets, discutés et préparés à Paris, auraient pu paraître partout ailleurs, et ne tenaient sûrement pas au voyage de celui qui les rendit, mais Bonaparte en voyage, c'est le gouvernement de France en voyage, et le cabinet de Saint-Cloud en ambulance. D'ailleurs tel décret tout rédigé et expédié d'avance, est emporté en route et revient à Paris, signé d'un endroit éloigné. C'est étendre son existence au-delà d'elle-même que de l'étendre par des faits à des lieux séparés par de grandes distances, c'est multiplier son être que d'en multiplier le souvenir par le nombre des lieux auxquels on l'attache. Le nom de Charlemagne se retrouve sur la Seine, sur le Rhin, sur le Danube, sur le Pô, sur l'Ebro en Espagne, sur l'Eider en Holstein et sur le Raab en Hongrie. Bonaparte a signé des décrets à Gênes, Bologne, Mantoue, Plaisance, Strasbourg, Bruxelles, Mayence. Le réglement pour l'octroi de la ville de Gênes a été signé au camp de Boulogne près la Manche ; un décret y a été signé qui fixe l'intérêt légal de l'argent pour les départemens Piémontais. Près de trente décrets existent qui ont été signés à *Braunau* ; tous regardent l'intérieur de la France et plusieurs ont des intérêts très-bornés pour objet. A côté du mot *Braunau*, se trouve placée la détermination "*en Haute Autriche.*" Quel rapport y a-t-il entre Saint-Quentin et Austerlitz ? Il existe un décret signé du dernier endroit, qui concerne le canal du premier. Sa date est du 16 Frimaire an XIII.

Ces mises de dates et lieux n'ont pas besoin de commentaire. Les voyages au dehors, comme les tournées dans l'intérieur ont les mêmes motifs, le même but. L'étonnante activité du voyageur n'est pas celle que réclame le lieu où il passe, et le moment qui est présent, mais celle que son caractere et ses vues politiques prescrivent. J'ai attentivement examiné toutes les dispositions locales dont il a constaté son passage par des villes et des départemens, je n'ai jamais vu un véritable acte de générosité, pas même de justice, et voici le systême imperturbablement suivi.

La premiere disposition qui est offerte, ou prescrite aux villes, c'est l'établissement d'un octroi municipal, ou l'augmentation de celui qui peut exister. Puis on ordonne des travaux publics qui sont réclamés, tels que la fondation d'un port de sûreté ; d'un entrepôt de marchandises prohibées, dit port franc ; la construction d'une bourse, d'un pont; l'établissement d'une nouvelle route,

ou d'un canal; la réparation d'une cathédrale, ou d'une prison, ou d'un hôpital. La regle constante est de faire supporter les frais à ceux qui ont besoin d'un établissement. Si les fonds communaux et les revenus de l'octroi ne suffisent pas, on établit des taxes extraordinaires, ou l'on ajoute de nouveaux centimes additionnels à ceux que les rôles des contributions contiennent. Les canaux, devant joindre le Pô au Rhin, le Rhin au Rhône, la Meuse au Rhin, sont tous à exécuter aux frais des habitans. Le fameux canal de Saint-Quentin, qui devait mettre au jour la générosité du chef de l'état, a fini par devenir une charge pour les habitans des départemens qu'il traverse. Les bourses, les ports à exécuter, sont toujours mis en partie à la charge des commerçans, et en partie à celle des communes; quelquefois le gouvernement s'engage pour une part, c'est celle qui fait languir l'entreprise, ou qui n'est point acquittée. Les habitans des villes de Montjoie et Cornéli-Munster réclamerent un chemin de communication: un décret ordonna une augmentation des centimes additionnels pendant dix ans, pour exécuter le chemin réclamé. Dans onze départemens septentrionaux de la France les canaux se trouvent délabrés: pour les réparer un décret ordonne une taxe à acquitter par les habitans pendant un nombre d'années. Il en est de même au sud, à l'ouest, et à l'est, il en est ainsi partout. Tout ce que dans d'autres états le gouvernement exécute moyennant les revenus publics, Bonaparte en fait des charges aux endroits qui en profitent, et s'empare de la gloire qui en résulte. Lorsque Bonaparte se trouvait en Avril 1805 à Brienne, endroit où il a reçu son éducation dans l'école militaire, qui y existait sous le régime des rois, la municipalité du lieu vint le supplier de vouloir bien accorder à leur ville un collége, comme un monument commémoratif de la premiere instruction qu'il avait puisé à Brienne. Bonaparte promit d'accorder la demande, dans le cas où il trouverait l'ancien bâtiment capable de recevoir le nouvel établissement d'instruction. L'inspection faite, il trouva le contraire, et comme la commune n'avait pas le moyen de faire des fonds, pour l'établissement, Bonaparte refusa la demande des administrateurs de Brienne. On aurait cru que cette fois la politique l'aurait emporté sur l'exigence de son avarice!

Il n'y a pas de générosité dans ce que Bonaparte fait pour les endroits qu'il touche dans ses voyages; pour les mesures qu'il ordonne, il ne fournit jamais plus que le décret et son nom. Les faveurs qu'il accorde, sont toujours des charges, les bienfaits qu'on vante de lui, sont toujours des impôts. J'ai vu des administrateurs et des administrés qui auraient voulu voir rapporter tel décret, dont on les avait gratifiés. La ville de R*** désire la réparation de son canal encombré, sa misere lui fait espérer d'y retrouver quelque ressource. Le canal rétabli par l'état, aurait ranimé les espérances de la ville déchue et l'aurait comblée de joie; c'est ce qu'elle avait demandé. Arrive un décret qui lui prescrit de payer pendant six années une augmentation d'impôts, pour faire face aux dépenses nécessaires. La misere de la ville de R*** augmente, et probablement le canal ne sera jamais achevé. Rien de grand, rien de vraiment libéral n'a été opéré par les fameuses tournées de Bonaparte: il n'a jamais rendu un acte qui eût soulagé la totalité des habitans d'une ville ou d'une contrée. Il est

vrai que le délabrement des finances n'aurait pas permis de faire des largesses positives, dont on voulait se donner l'apparence dans les gazettes, en annonçant des travaux et établissemens publics, mais il y aurait eu un puissant moyen de faire du bien, sans rien tirer du trésor de l'état. Cette bienfaisance négative, en aurait été une bien véritable. Partout où Bonaparte passait, le peuple était écrasé d'impôts. Si dans telle ville il eût remis le droit d'enrégistrement pour un an, qu'il eût dispensé telle autre commune pour un an de contribuer aux droits réunis, ou seulement des patentes, ou de la taxe des portes et fenêtres, qu'il eût remis dans un seul arrondissement rural les arriérés de contribution fonciere, il aurait fait un véritable acte de largesse, qui eût été signalé par la reconnaissance. Louis XIV remit aux peuples, lorsque Colbert vint à remplacer Fouquet, tout ce qui était dû d'impôts depuis 1647, jusqu'en 1656, et en outre trois millions de tailles. Bonaparte cherche les grands modeles à imiter, il va les chercher au loin, et il n'est pas capable de faire pour un seul endroit, et pour une seule année, ce qui a été fait sur les mêmes lieux où il vit, pour une suite d'années, et pour tout un royaume ; il faut aussi avouer, il est vrai, que jamais pareille demande n'a été faite. On n'ose former de tels vœux. On est si accoutumé à souffrir et l'on connait si bien l'esprit peu libéral du dominateur, qu'on ne demande, ni ne désire ce que l'on sait ne pouvoir être accordé jamais.

Les mesures locales, ordonnées dans les tournées de Bonaparte, ne présentent pas de générosité ; quels sont les traits de justice qu'elles offrent ? Une ville obtient la promesse d'être remboursée des sommes qu'elle a été forcée d'avancer pour la construction d'une prison, d'une maison servant de résidence aux tribunaux, d'une caserne, de bâtimens qui doivent être élevés par l'état, ou par des autorités autres que celles de la commune. Une autre ville reçoit l'assurance d'être liquidée pour des fonds absorbés par des fournitures faites aux armées. Les habitans d'une ville frontiere obtiennent la permission de faire entrer les vendanges, provenant de leurs propriétés au delà de la frontiere, et regardées jusqu'ici comme des vins étrangers. Des fabriquans, chefs de filatures de coton, ayant demandé que les cotons filés de l'étranger ne soient pas admis par des bureaux de douanes désignées, reçoivent une décision favorable. A la demande d'autres chefs de fabriques l'introduction du fil de fer, nécessaire à la fabrique des aiguilles, et jusqu'ici non confectionné en France, est permise. Un diocese demande que les droits d'entrée fixés dans le tarif pour la morue, formant la principale nourriture des catholiques dans le tems des jeûnes, soient limitées. Des chefs d'ateliers demandent des réglemens disciplinaires pour leurs ouvriers et des statuts pour le tems de leur service, et pour tous les rapports réciproques entre maître et compagnon. Des négocians demandent une distinction pour les droits d'entrée de la canelle, et de ceux de la *Cassa lignea*. Si ces sortes de demandes sont accordées, on ne fait que terminer des injustices trop longtems exercées. Le gouvernement ne fait que remplir des devoirs négligés, il redresse des torts, rectifie des erreurs qui n'auraient pas dû être commises, et s'essaye dans le métier de l'administration, dont on lui indique des lacunes. Quelques particuliers qui gagnent directement aux décisions prises, en deviennent

les panagyristes, les fonctionnaires font leur métier dans leur discours et les actes publics, les gazettiers dans leurs articles. Il est facile de paraître juste, ou tout est injustice.

C'est ainsi que le mérite des voyages et tournées de Bonaparte se réduit à bien peu de chose. Bien des objets qu'il y décide, auraient pu l'être à Paris. Si sa présence a été nécessaire, pour rectifier un article révoltant du tarif des douanes, ses employés intermédiaires n'ont pas fait leur devoir, ils servent mal le chef de l'état et le public. Pour reconnaître que le livre de morue paye huit fois plus d'entrée qu'elle ne devrait, faut-il que le chef de l'état, et tout le ministere se déplacent de cent-vingt lieues? Bien d'autres objets auraient pu être décidées dans le cabinet de Bonaparte aux Tuileries, ou à Saint-Cloud. Etait-il nécessaire de signer les décrets pour Gênes, ou pour la Piémont sur les bords de la Manche, celui qui regarde Saint-Quentin à Austerlitz, et d'expédier cent et cent autres décrets qui frappent plus par la distance mise entre les lieux, que par l'objet qu'ils décident?.....Tout calcul fait, il ne reste de ces voyages de Bonaparte que la représentation théâtrale. Elle n'a jamais été plus en apparence et rien n'a fait perdre à ces voyages plus de leur crédit que celui qu'il fit en 1804 pour le champ établi sur les côtes de la Manche. D'immenses démonstrations et préparatifs avaient été faits, l'attente générale leur était proportionnée. On ne s'attendait à rien moins à Paris qu'à voir le détroit franchi par les soldats français, la superbe Carthage enfin détruite, et la paix dont on avait tant besoin dictée sur ses ruines. Au lieu d'accomplir ces espérances, une grande représentation théâtrale est donnée par Bonaparte. Cent-vingt mille hommes sont rangés autour de lui... Lui-même, monté sur un tertre, décoré de toutes les attributions de la chevalerie, distribue des croix d'honneur, et . . . . s'en revient à Paris. Jamais l'opinion n'avait osé se montrer à découvert comme dans cette circonstance, une sourde voix de désapprobation se fit entendre partout, et c'en était fait du crédit des voyages.

Mais il est une activité déployée dans ces voyages, qui surprend l'observateur. A peine descendu de voiture Bonaparte a reçu les autorités. Au sortir de l'audience il monte à cheval, pour faire le tour de la ville, en reconnaître la situation et les alentours. S'il arrive tard, cette reconnaissance se fait le lendemain à la pointe du jour, quelquefois à 6 heures, à 5 ou à 4 heures. Avant que les habitans se levent, Bonaparte est souvent de retour dans son logement. Je sais qu'en mettant pied à terre, il a proposé une partie de chasse et que cette partie a duré plusieurs heures. Toutes ses courses de reconnaissance se font avec une extrême rapidité: Bonaparte, monté sur son cheval arabe, laisse ordinairement bien en arriere de lui ceux qui l'accompagnent: en attendant qu'ils rejoignent, il gagne le tems de faire ses observations. A l'exception de quelque général peut-être extraordinairement bien monté, peu des personnes de la suite peuvent tenir le pas avec lui; son Mamelouk favori Roustan, menant les chevaux de main, ne le peut souvent pas. Le bourgeois, officier-garde d'honneur, qui a obtenu la permission de suivre, est ordinairement le premier obligé d'abandonner la partie violente. Bonaparte a quelquefois fatigué dans une course autour d'une ville de médiocre grandeur, deux chevaux. Les chutes de cheval ne sont pas extraordinaires dans

sa suite: j'ai vu moi-même en faire une à Roustan. Bonaparte cherche toujours les abrégés de chemin, il ne suit point les détours, et les obstacles ne l'arrêtent pas: il franchit des fossés, des murs et des haies, laissant à ceux qui le suivent, d'en faire le tour. Il escalade à cheval des montagnes presqu'inaccessibles au piéton, et en descend de même: on l'a vu monter ainsi à une hauteur presqu'à pic, située près d'Aix-la-Chapelle, et en descendre. Il fait souvent avec ses arabes des sauts périlleux: on lui a fait remarquer le danger auquel il s'expose, et sa réponse a été un jour: *Ne savez-vous pas que je suis le premier cavalier du monde?* Bonaparte est véritablement bon cavalier, sans grâce et sans maintien il est vrai, mais avec une fermeté et un sang froid rare, il se montre partout maître absolu de sa monture. Partout où il passe il laisse le souvenir de la rapidité de ses courses, de la hardiesse de ses sauts et d'une activité sans exemple.

Cependant il laisse aussi partout dans les esprits qui réfléchissent, l'impression d'une activité, toute autre que celle d'un administrateur, c'est celle d'un militaire endurci aux fatigues. Ses tournées autour des villes ne sont que des reconnaissances d'un général; il a l'air partout de reconnaître les terrains propres à des positions pour des armées, à des forts et redoutes. On dirait, à voir sa hâte active, qu'il s'agit de livrer bataille le lendemain. Ville de fabriques, ville de commerce, ville agricole, les tournées de Bonaparte ont le même caractere, il porte partout le même coup-d'œil. Il est vrai que ce coup-d'œil est juste, c'est toujours celui d'un ingénieur exercé et qui peut devenir fort utile, lorsqu'il est nécessaire. A la premiere vue Bonaparte indiquera la meilleure direction à donner à un canal projeté, la meilleure place pour une usine à établir, pour un port ou une digue à construire. Une ville située sur une reviere navigable avait depuis long-tems voulu établir un port de sûreté sous ses murs. Pendant de longues années, les gens de l'art et les habitans éclairés avaient discuté et debattu sur lequel de deux points donnés, ce point serait à placer. Il y avait partage d'opinion. Bonaparte à sa premiere tournée indiqua au juste le point préférable, en développant en un clin-d'œil tous les motifs dictés par le terrain, par la pente des eaux, et la direction des vents. Son opinion avait été toujours celle des hommes les plus entendus et expérimentés de toute la contrée. Bonaparte a le coup-d'œil pour tous les terrains, et pour leur aptitude.

Bonaparte semble vouloir établir en chaque lieu le souvenir qu'un homme extraordinaire en toute chose, y a passé. Il a l'air de ne vouloir admettre en aucun point son égal; tout en lui doit frapper, étonner, imposer à l'imagination; on dirait qu'il veuille écraser la conception ordinaire par l'idée de son être et régner sur tous les esprits par l'étonnement. L'étonnement est voisin de la crainte. Il ne veut pas être aimé, et il n'a rien d'aimable. Il ne vient pas en pere qui veut être entouré d'enfans, il apparaît comme un maître qui marche à travers des esclaves. On le salue, il n'y fait pas attention: des milliers de têtes se découvrent où il passe, il ne fait pas la moindre inclination; jamais son chapeau ne se déplace de sa tête, il semble sourd aux cris de *Vivat* et *Hourra!* Jamais la moindre impression n'est visible sur son visage, rien ne l'étonne, ni ne l'égaie..... Quand on lui parle, sa physionomie reste immobile et semble exprimer qu'il sait d'avance ce qu'on peut lui

dire. Il se fait réciter les discours, comme des formules qu'il sait être dictées ; c'est une peine pour lui de les écouter, il se soumet à cette peine, non pour lui, mais parce qu'il a besoin que le monde apprenne ce que les hommes lui disent, pour avouer leur assujettissement. S'il fait des demandes, c'est du ton dont on commande. Il veut qu'on réponde promptement : il veut être promptement obéi. Il vaut mieux lui donner une réponse fausse, que d'hésiter.—Le fonctionnaire scrupuleux dans ses assertions, encourt des réprimandes. Des hommes instruits ont été transposés dans d'autres départemens, pour n'avoir su répliquer avec assurance. D'autres ont obtenu des croix d'honneur, pour avoir répondu avec hardiesse. Il connaît les instrumens aveugles de ses volontés, il entend avec indifférence leurs démonstrations ; il ne daigne pas les regarder, il a besoin d'eux, mais il en est dégoûté ; le hardi méprise les lâches. J'ai vu dans une ville, où Bonaparte était abhorré, un groupe d'hommes apostés faire mine de dételer sa voiture pour la traîner. Si les gardes, incertains des intentions de ces gens officieux, ne les en avaient empêchés, la gazette aurait vanté l'enthousiasme des habitans de cette ville, et dans toutes les villes de France à la ronde on aurait vu traîner Bonaparte par des bêtes de somme à face humaine.

Si Bonaparte ne veut pas être aimé, il est bien payé de retour.—— Nulle part de l'attachement, nulle part de l'enthousiasme, parce que celui-ci n'est pas sans celui-là. La foule curieuse qui se porte sur le passage de Bonaparte dans ses tournées, est muette. Cette foule est innombrable il est vrai, elle se compose de tous les âges et de tous les états, les femmes veulent voir l'homme dont le nom leur est devenu familier, et les enfans dont il est l'épouvantail. C'est un sentiment tout à fait autre que l'attachement, qui amene ces milliers ; les hommes veulent voir le météore qui s'élance au dessus de leurs têtes, et ils aiment les frissons secrets qu'il leur inspire. Pas un son ne se ferait entendre sur son passage, si la police n'avait soin d'en organiser les accords. J'ai vu aposter par les autorités locales dans différens groupes de peuple, des aboyeurs pour entonner d'une voix de Stentor le VIVE L'EMPEREUR. Ils entraînent la foule et y dominent par la terreur. Leurs voix percent à travers les groupes, et pour leur argent on peut les entendre en différens endroits et en différens momens sur toutes les autres. J'ai vu qu'on a été obligé de leur faire baisser la voix, leur jeu étant trop grossier et à découvert. Dans les villes ayant l'idiôme italien ou allemand, on entend des voix françaises isolées sortir des groupes des indigenes.— Dans ces villes le mot d'*Empereur* réveille de bien d'autres idées, et il n'est point dans les bouches françaises, c'est celui du *vive le roi*, qui y est. C'est de l'étonnement que Bonaparte demande, et on le lui donne. Quelquefois des journalistes français, ont essayé de forger des anecdotes à la Henry IV sur Bonaparte. Il y en a une, où l'Empereur Bonaparte est pris par un campagnard pour quelqu'un de sa suite; il y en a une autre, où on le fait prendre du lait dans la cabane d'une bonne vieille femme. On découvre trop l'original du tableau et l'intention du copiste. La popularité et le sentiment ne conviennent point à ce caractere froid et rude, et lui-même il n'y prétend pas. Il veut s'écarter des hommes en mettant l'étonnement entre lui et eux ; les sentimens sont au dessous

de lui, il les laisse à son épouse.

Madame Bonaparte ne les dédaigne pas. La bonté parait faire le trait principal de son caractere, elle en porte l'expression sur son visage. Les gazettes prônent les dons qu'elle fait à des institutions publiques et à des particuliers, mais ce n'est pas d'après ces dons qu'il faut la juger, ils sont mesquins comme les moyens dont elle peut disposer. Ceux-ci le sont au point que pendant que Madame Bonaparte séjournait en 1805 à Strasbourg, on a été obligé de ramasser à la hâte les derniers restes de fonds qui se trouvaient dans les caisses des départemens voisins, pour faire face aux dépenses journalieres que la sustentation de la cour de Madame Bonaparte nécessitait. Madame Bonaparte donnerait bien plus qu'elle n'est obligée de faire par représentation,, si elle pouvait suivre tout le penchant de son cœur et une certaine générosité qui paraît lui être naturelle. Il est des momens et des situations, où elle parait bien plus estimable que là où le gazettier la controle. Son œil sait découvrir les malheureux : il existe des traits de bienfaisance qui n'ont été sus que de ceux qui en ont connu les objets ; elle parait encore bien estimable, lorsque, rencontrant dans ses voyages des personnes aimables de son sexe, elle oublie l'étiquette de la cour, pour les serrer dans ses bras avec intimité, ou pour presser contre son cœur des enfans intéressans qu'elle aperçoit. Elle paraît saisir ces momens avec une avidité qui trompe sa circonspection et ne laisse voir que l'aimable abandon de son sexe. Ces momens sont sans doute rares dans la sphere de Saint-Cloud ! Madame Bonaparte est intéressante, lorsque dans ses voyages une belle matinée, une belle soirée déploie un ciel serein au dessus de sa tête, ou qu'un beau site se développe devant elle. Elle l'est encore, lorsqu'elle s'occupe de ses fleurs et de ses plantes, et qui voudrait lui envier les hommages qu'elles lui offrent ? Un flatteur a nommé, je ne sais quelle plante, d'après le nom de famille de Madame Bonaparte, la *Pageriana*, et dans quelques jardins publics on a élevé son buste près de celui de Linné. Ces hommages ne sont pas purs, comme ceux des fleurs. Si Madame Bonaparte ne s'en est pas sentie flattée, elle a dû voir avec un sentiment pénible que même ses goûts simples et innocens ne sont pas hors de l'atteinte de l'adulation. A l'exemple qu'elle a donné, la botanique est devenue une mode parmi les belles de France. Il serait à souhaiter que toutes les modes dans le pays qui en fournit à l'univers, eussent ressemblé à celle-ci. Tous ces traits n'étonneraient pas dans d'autres femmes, ils sont ordinaires à leur sexe, mais il est heureux qu'une épouse de Bonaparte les possede.

Estimable dans ses mœurs privées, Madame Bonaparte ne se présente pas désavantageusement sur la grande scene, sur laquelle une destinée inattendue et impérieuse l'a portée. Elle a de la dignité dans son maintien, des grâces dans ses mouvemens, et du goût dans sa mise. Le diadême qu'elle ceint dans les jours de représentation n'efface pas les traits de bonté dans sa physionomie. Dans les grandes cérémonies d'éclat, sous ce dais d'église, conduite vers les marches d'un trône et entourée de nuages d'encens, sa modestie la fait paraître gênée, sans cependant lui donner un air emprunté. Ses regards et tout son être semblent dire, qu'elle suit une impulsion étrangere, et que par elle-même elle n'aurait pas choisi un rôle auquel elle ne s'était pas cru appelée. A travers de la fumée de l'encens, mon-

tant aux dégrés de son siége, elle a eu l'air quelquefois d'une victime conduite vers l'autel, et elle en inspirait l'idée avec les sentimens qui en naissent.

Lorsque Madame Bonaparte arriva pour la premiere fois dans certaines villes, on n'a pas toujours vu en elle l'épouse de l'empereur français, mais simplement Madame Bonaparte. Une impératrice dont l'élévation était si récente et si rapide, était un spectacle auquel il fallait s'accoutumer. Aucune voix ne s'est élevé quelquefois à son entrée ; voilée, elle se tenait au fond de la voiture et semblait rendre un manque de complaisance par un manque d'attention pour les regards curieux. C'était montrer du tact et donner à entendre qu'elle sentait l'étendue de sa triste grandeur, par ce qu'on lui refusait. Mais partant des mêmes villes, qui lui avaient fait une telle réception, elle était par fois suivie des vœux de la reconnaissance : nul malheureux ne l'avait approchée, sans être soulagé. Bonaparte semble ne vouloir céder à son épouse aucune particule de la gloire et aucune acclamation qu'il se croit due. Il arrive et part rarement avec son épouse. Quelquefois il y a plusieurs jours de distance ; aussi la police les sert-elle bien différemment en fait d'acclamations. Le bien que Madame Bonaparte fait, lui appartient comme personne privée ; comme impératrice elle n'a aucune influence et ne peut rien. Je n'ai jamais pu découvrir des traces de mauvais traitemens, exercés par Bonaparte envers son épouse ; mais il n'a point de ménagement pour elle, dès qu'elle parait avoir employé son ascendant pour des affaires sérieuses. J'ai connaissance d'un acte de mariage, pour lequel Madame Bonaparte s'était vivement intéressée, et qui fut cassé par Bonaparte, sans égard à l'œil malin du public attentif, et à l'honneur de son épouse compromis. Dans les voyages, Bonaparte montre l'exemple de l'union domestique et des mœurs régulieres. L'heure ordinaire du coucher est à 10 heures; s'il y a des fêtes, on se retire à 11 heures, guere plus tard qu'à minuit. Bonaparte couche avec son épouse dans le même appartement et dans le méme lit. Les employés de la cour qui précedent le couple voyageant, mettent au premier rang de leurs soins de choisir cet appartement et de commander le lit, dont il n'existe pas ordinairement de la largeur prescrite, elle est de huit ou de dix pieds. J'ignore le motif de cette énorme dimension. En plusieurs endroits on a vu Roustan coucher de travers à l'entrée de la porte de cet appartement.

Je l'ai vu cet homme, dont le nom est *Bonaparte* ; je l'ai vu officier de l'artillerie, général d'armée, consul, empereur. Lorsque encore l'*U* italien de son nom ne le gênait pas, tout était italien en lui, sa physionomie, son teint ; il n'avait ni la tournure, ni les agrémens de la figure que demande la Française ; les mouvemens raides et les formes aigües de l'étranger déplaisaient. Un air froid et réservé lui donnait les dehors de l'indifférence pour tout ce qui l'entourait. De tout tems il marchait concentré en lui-même.— Il ne songeait pas aux événemens qui l'attendaient, mais tout occupé de sa gloire, il paraissait déterminé à faire tout ce qui pourrait l'y conduire. Attaché à nul être qu'à soi-même, il ne s'attachait à aucun parti que pour servir sa gloire : il a été républicain, conventionnel, directorial, modéré, les preuves en existent dans les actes publics ; on l'accuse d'avoir été terroriste, c'est pas prouvé, mais il est prouvé qu'il

a juré à tous les principes et qu'il les a tous abjurés.

J'ai vu cet homme—au milieu de la foule et du fracas, en tout lieu et en tout tems, il paraît être seul et isolé. Rien des alentours ne saurait l'atteindre. Lui seul, il fait le monde. Les hommes ne lui sont rien; ils sont les moyens, le but de tout, c'est lui. Sa bouche est affreuse quand il leur sourit; c'est un sourire de mêpris, un sourire de pitié qui doit rassurer des lâches sur l'immobilité terrible du reste de ses traits. Ce seul sourire lui a été donné par le ciel.

J'ai vu cet homme.—Il est simple dans ses habitudes privées, dans ses goûts, ses besoins. L'uniforme le moins apparent, le chapeau noir sans autre décoration que la cocarde, voilà sa mise. Le faste qu'il affiche n'est pas pour lui, c'est pour les autres. Il en est esclave, pour régner sur les autres; il est emprunté dans le manteau imperial, il l'est dans le chapeau à la HENRI IV, il l'est dans tous les costumes, mais il vaut mieux être emprunté que de n'être pas conséquent.—Il n'a ni le goût de la table, ni des femmes, ni des beaux-arts; ces goûts le mettraient de niveau avec les hommes; il n'a que celui d'être au dessus d'eux.

Il parle peu, il parle sans recherche et avec une espece d'incorrection. Il donne peu de suite à ses idées; il se contente de les esquisser à grands traits. Prononcées d'une voix grêle, ses paroles sont des ordres; il ne s'occupe pas de la forme qu'il leur donne pourvu que la pensée pese, frappe, renverse. Aussi reste-t-il souvent quelque chose de commun au tour qu'il employe. Il écrit comme il parle. Des flatteurs lui ont trouvé les style de Montesquieu, c'est comparer deux hommes qui ne présentent aucun point de comparaison. Les discours publics de Bonaparte ont été secs et froids. Celui qu'il adressa au directoire, lorsqu'il lui remit le traité de Campo-Formio, était insignifiant. Au 18 Brumaire, son inattention à la forme de ses pensées a failli de faire tourner la journée contre lui. Se trouvant dans les cours de bâtiment où étaient assemblés les législateurs, Bonaparte voulut haranguer les soldats, pour s'assurer d'eux: " N'est-ce pas, soldats" leur dit-il, " vous n'abandonnerez pas " votre général qui vous a tant de " fois conduit à la victoire? vous " ne prêterez pas vos bras aux " factieux qui déchirent la Répu- " blique? Vous ne soutiendrez- " pas ceux qui ont fait perdre à la " patrie le fruit de tant de triom- " phes." . . . A ces apostrophes et quelques autres, exprimées toutes négativement, les soldats qui se trouvaient à sa proximité, répondirent par des *Non, non, non!* qui remplissaient les airs. Ces *non* répétés par mille bouches, se perpétuaient au loin par les rangs, et les corps éloignés, supposant que leurs camarades repoussaient par ces *non* des propositions attentatoires à leur honneur et à la liberté, firent également entendre des *non* avec le ton de la désapprobation et du refus. Il y eut pendant plusieurs momens une hésitation dans les rangs qui allait devenir opposition et faire perdre à Bonaparte tout le fruit de la journée. C'est alors que son frere Lucien par sa présence d'esprit, redressa la faute commise par un manque d'attention à la forme. Il monta à cheval, parcourut les rangs, et adressa aux soldats les questions que son frere leur avait faites, de maniere à obtenir pour réponse des *oui* unanimes. Ces *oui* décideren la journée et la grandeur future de Bonaparte. —Après ce moment critique dans la salle même du Conseil des Cinq

Cens il parla sans suite et sans élévation. Ses discours du trône .... sont des discours du trône.

J'ai vu cet homme, lorsqu'il était l'espérance de l'humanité, je l'ai vu lorsqu'il avait préféré d'en être le fléau. C'est la terreur personnifiée, dans laquelle s'accomplit la prédiction des têtes criminellement exaltées, que la révolution ferait le tour du monde et renverserait tous les trônes des rois.

J'ai vu cet homme; ..... je l'ai vu de près ; sa tête est une rare réunion de traits marqués. Tout portrait de Bonaparte sera reconnaissable, quand même il ne ressemblera pas. Il en est comme de Frédéric le Grand ; il prête à la charge. Il fallait qu'une bouche, où le mépris des hommes devait résider éternellement, fût placée entre la protubérance d'un tel menton et entre la concavité d'une telle transition du nez à la levre supérieure. Le portrait en pied fait par Isabey, représentant Bonaparte dans les jardins de Malmaison, tout en embellissant les formes, exprime bien le caractere de l'original.

J'ai cherché l'œil de Bonaparte : cet œil évite d'être saisi. Un observateur allemand en a indiqué les difficultés, de main de maître. On suppose cet œil vif, fulminant, ouvert, grandement voûté. Les gravures, les médailles et monnaies le représentent ainsi, mais toutes elles le flattent, en voulant l'approcher de l'antique. Cet œil ne laisse rien échapper de ce qui se passe en dedans ; il parait éteint et fatigué par des efforts auxquels il a servi d'organe. Des yeux, je n'en ai pas trouvé dans ces enfoncemens, j'ai trouvé deux places, où il y en avait eu. Ce sont deux crateres, montrant des traces de la lave qui s'est fait jour par leur voie, et avertissant de l'abîme effrayant dont ils présentent les bords. Peut-être à l'instant le volcan, grondant dans sa profondeur, prépare la mort et la destruction : peut-être à l'instant il éclate et va anéantir tout ce qui se trouve autour.

Comment était cet œil, lorsque Bonaparte résolut la destruction du trône de Naples ; l'abaissement de l'Autriche ; l'anéantissement de l'empire germanique ; l'humiliation de la Prusse ? . . Comment était cet œil, lorsque Bonaparte résolut l'exil de son bienfaiteur Barras ? la mort de Moreau ? Comment, lorsqu'il ordonna de ramener le jeune d'Enghien, touchant les fauxbourgs de Paris, vers Vincennes, et que Madame Bonaparte nageait en larmes à ses genoux ? . . . Je voudrais voir cet œil, lorsqu'il a besoin de sommeil ! . . . Se ferme-t-il ? . . . Comment dort Bonaparte ? &c. &c.

(La CONTINUATION *dans les Numéros suivans.)*

VARIÉTÉS.

Le vrai nom du brave défenseur de Ciudad Rodrigo, est *Kenagty*, un natif d'Irlande, c'est un de ceux que les lois contre les catholiques ont forcé de déployer leur ardeur martiale sous des bannieres étrangeres.

—

Lorsque *Tom Paine* était sur son départ de France pour l'Amérique, et qui eut lieu quelque tems après l'avénement de Bonaparte au Consulat, il écrivit un billet à Talleyrand, avec lequel il avait été intime, mentionnant que "comme le peuple français l'avait honoré d'un siége dans la Convention Nationale au commencement de la Révolution, il considérait comme une dette de reconnaissance qu'il devait à la

France, de lui offrir ses services dans le pays de son adoption, les Etats Unis, dans lequel il était sur le point de retourner." Quelques jours après que cette note eut été présentée, Paine reçut une lettre par un portefaix couché dans les termes suivans :—" M. Talleyrand Ministre des Affaires Etrangeres, a reçu la note de M. Paine qu'il a mis devant le Premier Consul, et a reçu ordre en réponse, d'envoyer par le porteur une pipe d'eau-de-vie, et de souhaiter à M. Paine un heureux passage au pays de son adoption, les Etats-Unis de l'Amérique."

Une lettre de la Corogne en Espagne, datée du 5 de Juillet, mentionne que le jour de la fête de Saint Joseph, un bal fut donné en honneur de l'Usurpateur par les officiers Français dans Santander, et qu'à cette cérémonie fut invité toutes les jeunes dames du voisinnage. Il parait que quelques unes d'elles ne jugerent pas à propos d'y aller, et furent condamnés à une amende de 4800 réaux ou environ 48 livres sterlings ! Une jeune dame, sœur de la personne qui nous a transmise cet avis, fut obligée de payer la même somme, non pas parce qu'elle n'y fut point, mais pour s'être rendue tard dans le cercle.

—

Extrait d'une Lettre de STOCKHOLM *du 21 Juin.*

Pour vous donner une juste idée et vous rendre un compte exact des excès abominable auxquels la populace se porta hier, il faut que je remonte aux causes éloignées qui les ont provoqués. Tout le monde sait que le Prince de Holstein Augustenbourg ayant été déclaré Prince de la Couronne, et devenant ainsi l'hétitier du trône, il se forma contre lui *une faction* déterminée à contrarier le choix du pays, et à faire nommer un autre Prince plus enclin à servir les plans et le systême politique de cette faction. Elle fit un crime à ce Prince des vertus qu'il avait déjà fait briller, et qui auraient éclaté dans tout leur lustre quand il aurait été Roi.

A son arrivée dans la capitale, le Prince chercha à gagner l'affection du peuple, afin de s'assurer un regne heureux et de faire plus sûrement le bien du pays. Il visitait souvent incognito les hôpitaux et les prisons, et il faisait tout ce qu'il pouvait pour soulager les malheureux. Il était également dans l'habitude d'inspecter dans les magasins publics les provisions et les objets destinés à l'armée, et de dénoncer les mal-pratiques et les abus des fournisseurs et des agioteurs. Ces actes de charité et d'attention l'avaient fait aimer des basses classes du peuple, mais ils lui avaient valu la haine et le ressentiment de ceux qui par leur rang et leur influence croyaient avoir le plus de titres à la consideration.

Parmi les membres les plus remarquables de cette espece de noblesse, on distinguait les familles de FERSEN et PIPER. Jaloux de la popularité croissante du Prince de la Couronne, et craignant, lorsqu'il deviendrait roi, de perdre leur participation au gouvernement, ils s'étaient ligués avec d'autres personnages qu'ils avaient attirés dans leur parti, et ils cherchaient, à force d'intrigues et de corruption, à avilir le jeune prince, et à entraver toutes les mesures qui tendaient à assurer son élevation au trône.

La procession funébre du Prince de la Couronne arriva ici hier. Elle était menée par le Comte Alexandre FERSEN, qui était à la tête du convoi dans un carrosse à six chevaux. Il s'était assemblé une mul-

titude innombrable de peuple. On n'avait remarqué aucun indice d'émeute ni de tumulte jusqu'à ce que le corps ne fût parvenu à la rue Neuve (appelée en *Suédois* NYGATAN.) Ce fut alors que la populace se mit à siffler et à hüer le Comte de FERSEN, qui d'abord ne parut pas supposer même que cette indignité fût dirigée contre lui. Une pierre ayant été jetée dans le carrosse, le Comte mit la tête à la portiere et les gestes qu'il fit furent pris par le peuple pour des menaces. Cela l'exaspéra à un tel point qu'on lança sur la voiture une volée de pierres dont une frappa le Comte au visage. Il ordonna aussitôt au postillon d'arrêter, s'élança hors du carrosse, et parvint avec beaucoup de difficulté à entrer dans la maison la plus proche. Dans ce moment le Baron de Silversparre, adjudant général, arriva, et comme il demandait quelle était la cause du tumulte, le peuple répondit que c'était le Comte de FERSEN qui avait massacré le Prince de la Couronne. M. de Silversparre dit alors au peuple qu'il avait ordre du roi de déclarer que le Comte de Fersen serait arrêté et jugé.—— La populace fit entendre quelques acclamations et se dispersa. Pendant ce tems, le carrosse s'était avancé et s'était arrêté au milieu de la place. Une demie heure après et lorsque le Comte approchait de la voiture, la foule s'élança tout-à-çoup sur lui, lui arracha son crachat de sur son habit,le renversa à coups de pierres et le massacra. Les assassins porterent la férocité jusqu'à lui arracher ses habits et laisser son corps nud au milieu de la rue. Les gardes du corps arriverent alors et commanderent à la populace de se disperser, mais ce fut en vain, le peuple jeta des pierres aux officiers fit entendre les plus grossieres injures contre la reine et la Comtesse Piper, et devint de moment en moment plus insolent. Les soldats firent feu, il y eut un grand nombre d'hommes tués et blessés.

Le Conseil d'Etat s'assembla sans perdre de tems. La Comtesse Piper, sœur du Comte de Fersen, fut arrêté, ainsi que M. Rossi, premier médecin de feu M. le Prince de la Couronne. L'un et l'autre furent envoyés à la forteresse de Waxholm. Les insurgés étant informés de ces mesures, et que le comte Fabian de Fersen avait donné sa démission de sa place de grand chamberlan, la tranquillité publique fut rétablie en quelque sorte. Cependant le peuple attaqua dans la nuit la maison du comte Ugla et en brisa les fenêtres, sans faire d'autres dommage. Aujourd'hui le canon est planté dans toutes les rues, et il a été envoyé ordre à plusieurs régimens de se rendre en toute diligence dans la capitale.

C'est une chose assez remarquable que ce malheureux comte de Fersen, qui avait autrefois résidé pendant plusieurs années en France, et qui par l'élégance de ses manieres et ses autres qualités, jouissait de la plus grande faveur à la cour de Versailles, ait péri aussi misérablement le 20 Juin, anniversaire du jour où il fit échapper des Thuilleries le Roi et la Reine de France lors de leur fuite à Varennes, et que ce fut lui-même qui leur servit de cocher pour les conduire de Paris à la premiere poste. Un service aussi généreux et aussi magnanime lui donnait certainement des droits à un meilleur sort ; et quelles que puissent avoir été ses fautes, sa mémoire sera toujours attachée à celle de ces deux augustes personnages, qui n'ont pas moins été remarquables par leurs vertus que par leurs malheurs.

NOUVELLES ÉTRANGERES

Par l'arrivée de différens bâtimens à New-York, on a reçu des papiers de Londres jusqu'au 21 d'Août, qui contiennent des avis de la plus grande importance. Nous commençons par la lettre du Ministre Français au Ministre Américain, au sujet de la révocation des décrets de Berlin et de Milan.

Révocation des Décrets de Berlin et de Milan.

Copie d'une lettre du Ministre des Relations Etrangeres à M. Armstrong.

PARIS, 5 AOÛT.

MONSIEUR,

J'ai mis devant Sa Majesté l'Empereur, l'Acte du Congrès du premier de Mai, extrait de la Gazette des E-Unis que vous m'aviez transmis. Sa Majesté aurait souhaité que cet acte, et tous les autres actes des Etats-Unis concernant la France, lui eussent toujours été officiellement notifiés.

L'Empereur a applaudi l'embargo général mis par les Etats-Unis sur tous leurs bâtimens vu que si cette mesure a été préjudiciable à la France, elle ne renfermait rien d'offensant contre son honneur. Elle lui a causée la perte de ses colonies, la Guadeloupe, Martinique et Cayenne. L'Empereur ne s'en est point plaint. Il a fait ce sacrifice en considération du principe qui avait fait résoudre les Américains à imposer l'embargo, et qui leur avait inspiré la noble résolution de s'interdire à eux-mêmes l'usage de la mer, plutôt que de se soumettre aux lois de ceux qui désirent en devenir les tyrans.

L'Acte du premier de Mai léve l'embargo et substitue à sa place une mesure qui doit avoir été particulierement injurieuse aux intérêts de la France. Cet acte dont l'Empereur n'a point eu connaissance qu'après un tems considérable, défendait aux vaisseaux américains le commerce de la France, pendant qu'il autorisait un traffic avec l'Espagne, Naples et la Hollande, c'est-à-dire, avec des pays sous l'influence française, et ordonnait la confiscation de tous les vaisseaux français qui entreraient dans les ports des Etats-Unis. Des Réprésailles étaient une matiere de droit, et ordonnés par la dignité de la France, une circonstance sur laquelle il était impossible de faire aucun compromis. Le séquestre de tous les vaisseaux Américains en France a été le résultat de l'acte passé par le Congrès.

A présent le Congrès revient sur ses pas. Il révoque l'acte du premier de Mars. Les ports des Etats-Unis sont ouverts au commerce français, et la France n'est plus interdite aux Américains. Finalement, le Congrès s'engage d'opposer la puissance belligérante qui refusera de reconnaître les droits des neutres.

Dans ce nouvel état des choses, je suis autorisé de vous déclarer, Monsieur, que les décrets de Berlin et de Milan sont révoqués, et qu'à dater du premier de Novembre ils cesseront d'être en force, bien entendu qu'en conséquence de cette déclaration les Anglais révoqueront leurs Ordres en Conseil, et renonceront aux nouveaux principes de blocus qu'ils ont essayé d'établir; ou bien que les Etats-Unis, conformément à l'acte que vous venez de me communiquer, feront respecter leurs droits par les Anglais.

C'est avec une satisfaction particuliere que je vous informe de cette résolution de l'Empereur. Sa Majesté aime les Américains. Leur prospérité et leur commerce entrent

dans ses vues politiques. L'Indépendance de l'Amérique est un des principaux titres de la gloire de la France. Depuis cette époque, l'Empereur a ressenti un plaisir en agrandissant les Etats-Unis ; et dans toutes les circonstances, tout ce qui pourra contribuer à l'indépendance, la prospérité et la liberté de l'Amérique sera regardé par l'Empereur comme conforme aux intérêts de son empire.

—

PARIS, AOÛT 7.

Sa Majesté a rendu le 2 d'Août, au palais de Trianon, le décret suivant :

Art. 1. Les droits sur l'importation des effets et marchandises sous-mentionnés sont fixés comme suit :

Par le quintal métrique ; les cotons du Bresil, Cayenne, Surrinam et Demerara, et de la Georgie de la premiere qualité, 300 francs ; les cotons du Levant importés par mer, 600 francs ; le même par terre, par les bureaux à Cologne, Coblentz, Mayence et Strasbourg, 300 francs ; les cotons de tout autre place, ceux de Naples excepté, 600 francs; ceux de Naples, les vieux droits ; le sucre brut, 300 francs ; le sucre terré ou en pain, 400 francs ; les thés hyson, 900 francs ; les thés verts, 600 francs ; tous les autres thés, 150 francs ; l'indigo, 900 francs ; la cochenille, 2000 francs ; le poivre blanc, 600 francs ; le poivre noir, 400 francs ; la canelle commune, 1400 francs ; la canelle de la premiere qualité, 2000 francs ; le clou de girofle, 600 francs ; la muscade, 2000 francs ; le bois d'acajou, 50 francs ; le bois de Fernambourg, 120 francs ; le bois de Campêche, 80 francs; les bois de teinture, moulés, 100 francs.

Art. 2. Lorsque les officiers de la douane soupçonneront que les déclarations concernant les especes ou qualités sont fausses, ils en enverront des échantillons au Directeur-Général de nos Douanes, lequel les fera examiner par des commissaires appartenant au ministere de l'intérieur qui ont une connaissance de ces branches ; et qui, dans chaque examen seront assisté par deux fabriquans ou marchands, choisis par le ministre de l'intérieur.

S'il paraît que les déclarations sont fausses, toutes les marchandises seront saisies et confisquées.

—

LONDRES, 21 AOÛT.

Nous avons reçu des papiers de Paris du 13 courant. Ils contiennent des avis de l'est de l'Europe, selon lesquels il parait que la bataille générale qui eut lieu entre les Turcs et les Russes dura trois jours. Les deux premiers jours, le 11 et le 12, les Turcs eurent décidément l'avantage ; mais l'on dit que les Russes renouvellerent la bataille le 16, et défirent totalement les premiers. Le résultat final de l'action est donné sur des autorités que l'on avoue être suspectes.

—

LISBONNE, 1 AOÛT.

Nous avons les particularités de la reddition de Ciudad Rodrigo. La garnison a obtenu les honneurs de la guerre et l'on a promis aux habitans de les traiter humainement. Les prisonniers ont été envoyés à Salamanque avec leur bagage. Le gouverneur a été traité avec respect. La place a été bloquée et assiégée pendant 77 jours. L'armée assiégeante se montait à 45,000 hommes. Il a été jeté dans la ville 34,740 bombes. Les Français ont eu 3400 hommes tués et blessés.

4 *Août.* Il y aura dans cette ville de grandes réjouissances et illuminations pendant trois soirées consécutives en honneur du mariage royal

de l'infant Don PEDRO avec la Princesse de Bresil à Rio Janeiro.

Avis récens de Cadix.

Le capitaine Snow qui fit voile de Cadix le 13 Août dernier, rapporte que nul événement considérable n'a eu lieu à l'attaque de cette ville, qu'il y était arrivé une très grande quantité de Farine et que l'eau y était en abondance. Que l'on y faisait un feu continuel sur les positions occupées par les Français, particulierement sur Trocadero, et que les habitans forts de leurs séeurités étaient animés de la plus noble audace.

Que l'Amiral Pettmore, ressemblant à Lord Nelson, non seulement par la perte d'un bras, mais encore par ses talens et son génie, y avait le commandement des forces navales britanniques. Que par sa vigilance et activité il faisait espérer que Cadix sera non seulement bien défendu, mais encore qu'il forcerait les Français de se retirer des positions qui, de la baie peuvent être attteintes par les bombes et les boulets.

Que les Anglais et Espagnols agissaient d'un concert très harmonieux, que l'on découvrait dans les troupes respectives des deux nations qui étaient mêlées et faisaient le service ensemble, la meilleure intelligence. Qu'un grand nombre des vaisseaux Espagnols avaient été envoyés dans la Méditerranée, avec la destination (disait on) pour l'ile de Minorque.*

Il ajoute que la Régence de Cadix exigeait de tous les habitans indistinctement, le service Militaire avec défense d'admettre les substitutions ou replacemens, le plus riche citoyen y montait sans répugnance la garde avec le plus pauvre.

Nous avons reçu des gazettes de Cadix jusqu'au 11. Elles ne contiennent que quelques particularités sur les mouvemens des troupes Espagnoles sous les ordres du Général Charles O'Donnell, contre la division Regnier qui avait traversée le Tage. Par les opérations du Général O'Donnell l'Estramadoure reste à l'abri des incursions des Français. Une escadre Espagnole de 5 vaisseaux a débarqué des troupes à Santona, où ils forcerent la garnison française de se rendre prisonniere ; les mêmes troupes en continuant leur route pour St. André, défirent un corps des français. L'escadre rentra ensuite, amenant avec elle un bâtiment Américain.

* D'après cette disposition, les vues et le grand Génie de Bonaparte, seront encore déchûs. Puisque d'après sa déclaration de l'avant derniere guerre contre l'Autriche, il annonçait à cette puissance, qu'il ne voulait que des colonies et des vaisseaux. Il est cependant bien certain, que sans l'injuste invasion de l'Espagne, il n'aurait pas perdu l'escadre aux ordres de l'Amiral *Rosily* qui était à Cadix, celle de Russie qu'il avait fait venir à Lisbonne, et celles d'Espagne et de Portugal eussent demeurés à ses ordres. Mais il fallait que le tyran, se défit, des intrépides Légions qui, sous des généraux vertueux, avaient appris à vaincre sans se gorger du sang et des rapines ; il était bien naturel que des guerriers citoyens, portassent ombrage à un usurpateur et que la peur de ses crimes atroces, lui fit sacrifier ses intrépides phalanges, qu'il n'avait pû resoudre à pactiser avec l'infamie ? Qu'importent à Bonaparte les colonies, le Monde entier s'il présume qu'un seul homme peut avoir l'âme assez noble et généreuse pour désaprouver ses violences. Si ces enthousiastes voulaient être concentieusement de bonne foi, verrait-il en Bonaparte moins que le tyran oppresseur de la France, que le despote qui, a fait impitoyablement massacrer ses mêmes hommes qui furent des Auteurs de son Elévation en répendant leur sang pour lui obtenir des triomphes. Que signifie la longueur de la guerre d'Espagne sinon d'un motif de se débarrasser de quelques hommes dont l'énergie d'âme et la sagacité de pénétration épouvantent Bonaparte ? Il a vaincu ou séduit tant de Nations éclairées et belliqueuses, et il ne peut en soumettre une qui, d'après le dire du référendaire Barrère, *est sans Armes et absorbée de misére.* De deux choses l'une, ou Bonaparte n'a pas le génie, que ses satellites veulent lui preter, ou il est le plus exécrable de tous les monstres, de perpétuer une guerre, et de sacrifier des milliers de victimes dans la seule idée de se défaire de quelques hommes dont l'irascibilité lui fait peur.